

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE  
-----  
COMMUNE DE MAKAK

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
CENTRE REGION  
-----  
NYONG AND KELLE DIVISION  
-----  
MAKAK COUNCIL

DECISION N° 005/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUMNKOK DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu la circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.  
Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics  
Vu la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics  
Vu la Demande de Cotation N° 002 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUMNKOK DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.  
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak  
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

**D E C I D E :**

**Article 1<sup>er</sup>** – La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGÉ (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS B&D SERVICES Tél : 690 26 01 40 Ydé	7 962 215	7 962 215	Deux (02) mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à MAKAK, le 10 AVR 2023

Le Maire de la Commune de MAKAK  
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- DDMAP/NK,
- Président CIPM-MAKAK,
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.

  
Jean Jacques  
Maire